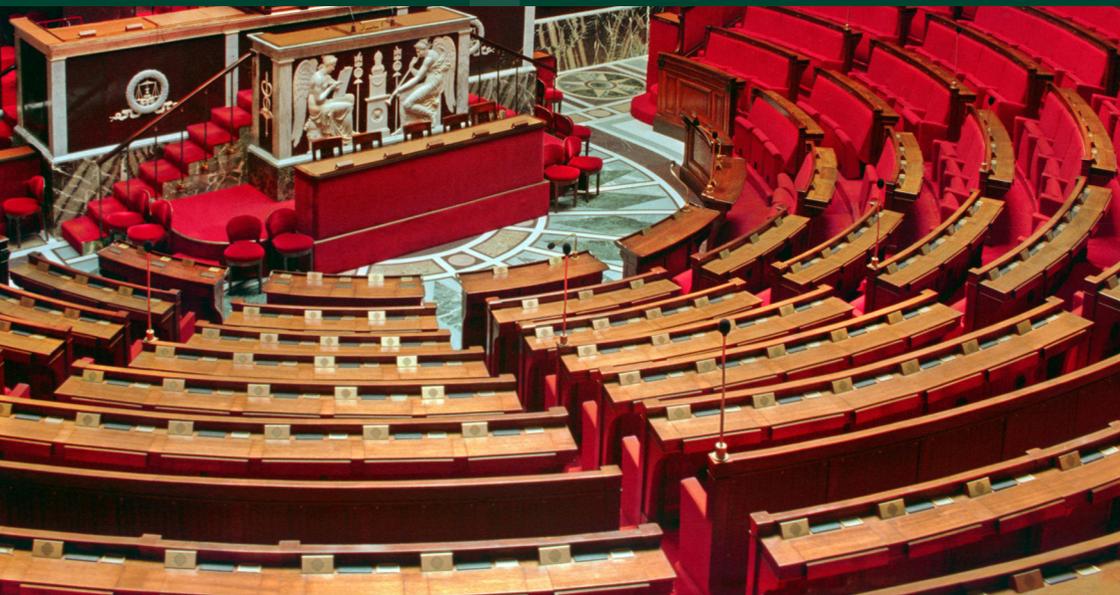


Guide des Parlementaires impliqués dans les mobilités

XVIIème Législature



Sommaire

Introduction _____	Page 03
Rappel des résultats _____	Page 05
Les postes clés de L'Assemblée _____	Page 07
Comment lire ce guide ? _____	Page 08
À l'Assemblée Nationale _____	Page 09
Au Sénat _____	Page 15
Qui sommes-nous ? _____	Page 18
Pourquoi externaliser ses affaires publiques ? _____	Page 19
Comment maximiser la réussite de vos projets ? _____	Page 20
Notre Manifeste _____	Page 21





Mesdames et Messieurs,

Le 7 juillet dernier, les urnes ont rendu leur verdict lors des élections législatives anticipées, faisant suite à la dissolution décidée par le Président de la République. Ancien Député, j'ai rapidement compris que cette décision était un véritable cataclysme, bouleversant complètement le paysage politique français. Alors que chacun fait sa propre analyse de ce scrutin et s'imagine vainqueur et légitime à gouverner notre beau pays, force est de constater que factuellement une seule est valable : aucun camp n'est sorti vainqueur, et le temps de la gouvernance verticale est bel et bien terminé. En effet, avec environ un tiers des voix chacun, trois blocs se détachent : un bloc de gauche plus ou moins radicale, un bloc central allant du centre gauche au centre droit, et un bloc de droite nationaliste. C'est une configuration inédite sous la 5ème République, conçue pour le bipartisme. Ainsi, comme en Allemagne ou en Belgique, il va falloir faire preuve de consensus. Les Français l'ont décidé, et la légitimité du scrutin ne peut absolument pas être remise en cause. Nos hommes politiques ne sont pas habitués à ce consensus, mais il semble inexorable qu'ils vont devoir s'adapter, au

risque de disparaître au profit d'une offre politique radicale, tant d'extrême droite que d'extrême gauche.

Soyons réalistes, il va être difficile de gouverner la France jusqu'en 2027, sans même parler de réformes structurelles. Pourtant, vos entreprises vont devoir continuer à fonctionner, à se développer, à porter leurs projets. Autrement dit, le statu quo n'est pas envisageable. Et la bonne nouvelle, c'est que, plus que jamais, les politiques ont besoin de vous et vont être à votre écoute. Cependant, cela ne signifie pas qu'ils viendront frapper à votre porte pour solliciter votre point de vue. Penser cela serait utopique. C'est à vous de prendre vos responsabilités pour construire une stratégie d'affaires publiques dans vos entreprises ! Ce qui est très commun dans de nombreux pays, où chaque PME a son directeur des relations publiques, apparaît comme une exception en France. C'est regrettable et cela freine non seulement vos entreprises mais aussi l'image de notre pays.

Car le lobbying, souvent mal perçu, est en réalité un outil indispensable pour faire entendre la voix des entreprises et des citoyens auprès des décideurs politiques.

Il est impératif de mener des actions de lobbying de manière transparente et éthique. Rencontrer un décideur non pas parce qu'on le connaît mais parce qu'on sait son importance sur nos sujets est pour moi une preuve concrète de lutte contre toute forme de copinage. C'est ainsi que nous pourrons également lutter contre l'image négative du lobbying.

De mes cinq années à l'Assemblée Nationale, j'ai retenu que la méthode, la stratégie et le plan d'action sont souvent bien plus efficaces que les réseaux ou les amitiés diverses. Le visage de notre parlement confirme cela : l'importance n'est pas de connaître ou de bien s'entendre avec tel ou tel, mais de les comprendre, de connaître leurs centres d'intérêts, leurs positions, et de les convaincre. C'est la démarche que je porte avec DP Influence depuis sa création. Se demander avant chaque rendez-vous si celui-ci est utile pour porter votre objectif, tel est mon quotidien. Définir des objectifs réalisables, concevoir une stratégie, rédiger

les messages pour les traduire concrètement dans une ligne politique existante : tel est le leitmotiv de DP Influence.

Ce guide est le reflet de notre raison d'être. Nous sommes le seul cabinet spécialisé dans les transports de personnes et de biens, aussi il m'a semblé important de partager, en toute transparence, ma vision du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) nouvellement renouvelé. Cette vision passe par une analyse de nos députés, de nos sénateurs, et de leurs thématiques fétiches. Avec ce guide, je ne prétends pas avoir raison, je ne prétends pas être exhaustif, je prétends simplement vous montrer quels devraient être les visages qui vont façonner les transports d'ici 2027. Cependant, à l'heure où je rédige ces lignes, la session parlementaire n'a pas repris, aussi il y aura évidemment des modifications, avec des députés moins actifs que prévu sur nos sujets, et au contraire des parlementaires s'investissant beaucoup sur nos problématiques, qui sont les problématiques quotidiennes de nos concitoyens.

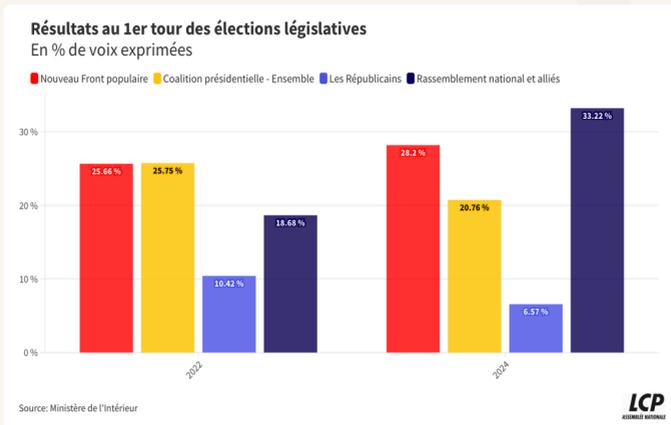


Damien Pichereau

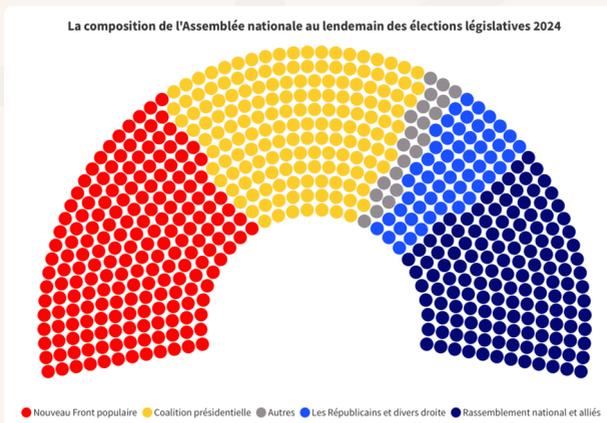
*Député de la Sarthe
Vice-Président de la commission du
Développement Durable et de l'Aménagement
du Territoire de 2017 à 2022*

Rappel des résultats

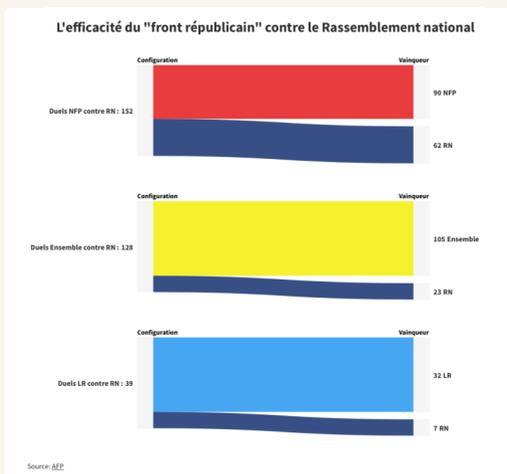
Les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ont marqué un tournant sans précédent dans l'histoire de la Ve République. Dès le premier tour, un changement radical a émergé avec l'apparition de trois blocs puissants et antagonistes : la gauche, la majorité présidentielle, et l'extrême droite du Rassemblement national. La famille LR-Divers droite s'est avérée trop faible pour rivaliser avec ces blocs. Jusqu'à présent, depuis la transformation majoritaire de 1962, nous avons été habitués à des partis dominants et des confrontations gauche-droite structurées autour de désistements stratégiques, malgré l'ascension du Front national.



Ce qui est tout à fait nouveau cette fois-ci, c'est que l'extrême droite, avec le RN et ses alliés, a pris la tête du premier tour avec 33,2 % des voix. Les partis de gauche ont dû s'unir pour atteindre la deuxième place, laissant la majorité présidentielle en troisième position. Cette configuration a entraîné un nombre record de triangulaires pour le second tour, avec 306 possibles, bien au-dessus du record précédent de 1962.



Il est manifeste que le premier tour était orienté contre Emmanuel Macron et ses candidats, mais cette dynamique s'est transformée radicalement pour le second tour. L'adversaire principal est devenu le RN, et non plus les macronistes. Les partis de gauche et la majorité présidentielle ont effectué des retraits massifs pour former un front commun anti-RN, réduisant ainsi le nombre de triangulaires à 89. Ce revirement a permis à la gauche de soutenir les macronistes, changeant une défaite annoncée en un recul plus acceptable. Le comportement des électeurs a également évolué entre les deux tours. Le 30 juin avait été marqué par le score historique du RN et la domination des Insoumis dans le Nouveau Front Populaire (NFP). Le 7 juillet, un retournement d'une partie de l'électorat a été observé. Avec 143 sièges, le RN a enregistré un gain important, bien que moindre que leur objectif de majorité absolue. La France insoumise, autrefois majoritaire au sein de la NUPES, ne représente plus que 42 % du total du NFP.



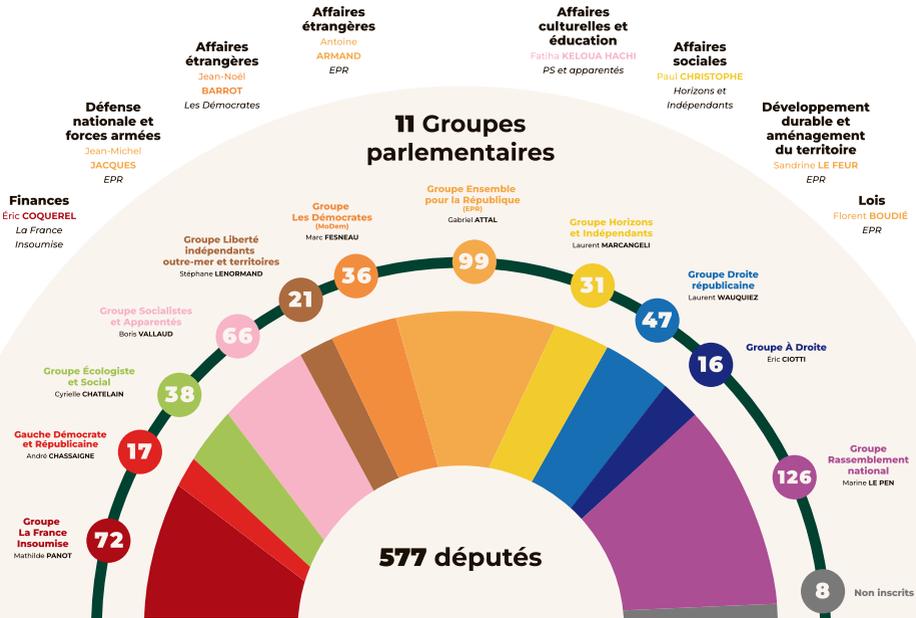
Malgré cela, le RN, premier parti en voix aux deux tours, formera le groupe parlementaire le plus important à l'Assemblée nationale. Toutefois, la grande surprise du 7 juillet est la victoire en nombre de sièges de la coalition du Nouveau Front Populaire, qui se considère comme le vainqueur des élections.

Jamais une coalition gagnante n'a été aussi éloignée de la majorité absolue, avec seulement 31 % des sièges. Dans les cas précédents de majorité relative sous la Ve République, la force dominante était toujours beaucoup plus proche de la majorité. Cette élection législative a produit une Assemblée nationale sans véritable majorité, rendant la gouvernabilité du pays extrêmement complexe. C'est l'ensemble de l'architecture constitutionnelle et politique de la Ve République qui se retrouve ainsi profondément ébranlée.

Les postes clés de L'Assemblée

8 Commissions permanentes

Les commissions parlementaires préparent le débat parlementaire, en travaillant les textes avant qu'ils ne soient présentés en séance publique. Considérée comme la plus prestigieuse des huit commissions permanentes, la commission des finances dispose de pouvoirs d'enquête lui permettant de contrôler le budget de l'Etat.



Présidente de l'Assemblée Nationale

Yael BRAUN-PIVET (EPR)

Dirige les débats en séance publique, organise le travail parlementaire et a le pouvoir de saisir le Conseil constitutionnel.

12 Secrétaires

Les 12 secrétaires s'assurent de la préparation, de la tenue et du suivi des réunions du bureau de l'Assemblée.

■ Sébastien PEYTAVIE	■ Mersana REID ARBELOT
■ Eva SAS	■ Inaki ECHANIZ
■ Sabrina SEBAÏHI	■ Sophie PANTEL
■ Gabriel AMARD	■ Christophe NAEGELEN
■ Farida AMRANI	■ Laurent PANIFOUS
■ Stéphane PEU	■ Lise MAGNIER

6 Vice-président(e)s

Les vice-présidents peuvent remplacer la présidente au choix si cette dernière est absente.

■ Nadège ABOMANGOLI	■ Annie GENEVARD
■ Clémence GUETTÉ	■ Roland LESCURE
■ Xavier BRETON	■ Naïma MOUTCHOU

3 Questeurs

Ils élaborent chaque année le budget de l'Assemblée, organisent les crédits et engagent les dépenses.

■ Christine PIRÈS BEAUNE
■ Brigitte KLINKERT
■ Michèle TABAROT

Comment lire ce guide ?



Jean-Luc FUGIT ¹

11^e circonscription du Rhône ²

Renaissance ³



⁴

⁵

- Président du Conseil supérieur de l'énergie depuis 2022
- Enseignant-chercheur en chimie et docteur en pollution de l'air
- Vice-président d'un établissement au sein du pôle universitaire Lyon-Saint-Étienne, chargé des politiques d'orientation, d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat
- Rapporteur du volet « mobilités propres » de la loi mobilités en 2019

⁶

Contact : christine.arrighi@assemblee-nationale.fr

1 : Nom

2 : Territoire d'élection

3 : Parti politique

4 : Centres d'intérêts

5 : Faits marquants

6 : Contact



Oeuvre pour les mobilités solidaires



Travaille sur le transport ferroviaire



Défenseur des transports en commun



Actif sur le transport aérien



Travaille sur le transport de marchandises



Actif sur les mobilités actives



Transport maritime



Travaille sur les sujets de transport routier



Défenseur des mobilités durables



Opposé aux ZFE

Nota bene

Le présent guide a été rédigé au regard des informations dont nous disposons avant le début de la législature. Aussi, il est possible que plusieurs parlementaires présents dans cette liste soient moins investis sur nos sujets, et a contrario d'autres parlementaires apparaîtront extrêmement investis.

À l'Assemblée Nationale



Pour **écrire aux députés**, l'adresse est simple :

Nom et Prénom du parlementaire

126 rue de l'université

75006 Paris



Christine ARRIGHI

9ème circonscription de Haute-Garonne
Les Écologistes



- Administratrice des finances publiques (retraîtée)
- Corapporteur spéciale des crédits transports PLF 2023 et 2024
- Initiatrice de la commission d'enquête sur l'A69

Contact : christine.arrighi@assemblee-nationale.fr



Elisabeth BORNE

6ème circonscription du Calvados
Renaissance



- Ancienne Premier Ministre, Ministre des Transports et de la transition écologique
- Ancienne PDG de la RATP
- Polytechnicienne, Ingénieure générale des Ponts et Chaussées
- Ancienne directrice de cabinet de Segolene Royal

Contact : elisabeth.borne@assemblee-nationale.fr



Nicolas DRAGON

1ère circonscription de l'Aisne
Rassemblement National



- Ex-conseiller en relations publiques et communication
- Conseiller Municipal de Laon

Contact : nicolas.dragon@assemblee-nationale.fr



Jean-Luc FUGIT

11ème circonscription du Rhône
Renaissance



- Président du Conseil supérieur de l'énergie depuis 2022
- Enseignant-chercheur en chimie et docteur en pollution de l'air
- Vice-président d'un établissement au sein du pôle universitaire Lyon-Saint-Étienne, chargé des politiques d'orientation, d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat
- Rapporteur du volet « mobilités propres » de la loi mobilités en 2019

Contact : jean-luc.fugit@assemblee-nationale.fr



Olga GIVERNET

3ème circonscription de l'Ain
Renaissance



- Ex-Ingénieure en électronique et Informatique
- Corapporteuse de la mission flash sur le verdissement des flottes automobiles
- Ancienne Conseillère Régionale en Auvergne Rhône Alpes
- Membre de l'OPECST

Contact : olga.givernet@assemblee-nationale.fr



Guillaume GOUFFIER VALENTE

6ème circonscription du Val-de-Marne
Renaissance



- Ancien "whip" Renaissance de la commission des Lois
- Missionné en 2021 par le Gouvernement pour structurer la filière vélo
- Coprésident du club des élus nationaux pour le vélo

Contact : guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr



Emmanuel GRÉGOIRE

7ème circonscription de Paris
Parti Socialiste



- Premier Adjoint de la Ville de Paris
- Ex chef de cabinet de Jean-Louis Missika (Mairie de Paris)
- Ex chef de cabinet de Jean Marc Ayrault (Premier Ministre)

Contact : emmanuel.gregoire@assemblee-nationale.fr



Gérard LESEUL

5ème circonscription de Seine-Maritime
Parti Socialiste



- Corapporteuse de la mission flash sur le verdissement des flottes automobiles
- Référent "Climat et biodiversité" lors de la campagne d'Anne Hidalgo
- Vice-président de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'industrie verte

Contact : gerard.leseul@assemblee-nationale.fr



Alexandra MASSON

3ème circonscription de l'Ain
Rassemblement National



- Avocate spécialisée dans le droit immobilier
- Rapporteuse pour avis des crédits maritimes du budget 2023
- Tête de liste dans les Alpes-Maritimes pour les élections régionales de 2021

Contact : alexandra.masson@assemblee-nationale.fr



Pierre MEURIN

4ème circonscription du Gard
Rassemblement National



- Rapporteur sur la Proposition de Loi sur les ZFE
- Président du groupe d'études sécurité routière
- Ex directeur des études à l'ISSEP à Lyon
- Titulaire d'un master en droit public de l'économie

Contact : pierre.meurin@assemblee-nationale.fr



Jimmy PAHUN

2ème circonscription du Morbihan
Mouvement Démocrate



- Ancien skippeur et journaliste sportif
- Rapporteur pour avis des crédits maritimes des budgets 2018, 2019 et 2020
- Conseiller Municipal de Port-Louis

Contact : jimmy.pahun@assemblee-nationale.fr



Sophie PANONACLE

8ème circonscription de Gironde
Renaissance



- Leader de la "team maritime" du groupe LREM jusqu'à 2022
- Présidente du Conseil National de la Mer et des Littoraux

Contact : sophie.panonacle@assemblee-nationale.fr



Marie POCHON

3ème circonscription de la Drôme
Les Écologistes



- Rapporteuse de la PPL sur le réemploi des véhicules
- Secrétaire générale de la campagne présidentielle de Nicolas Hulot
- Secrétaire Générale de l'ONG "Notre affaire à tous"

Contact : marie.pochon@assemblee-nationale.fr



Loïc PRUD'HOMME

3ème circonscription de Gironde
La France Insoumise



- Technicien à l'INRAE
- Rédacteur du livret des transports de la campagne de Jean-Luc Mélenchon en 2022
- Responsable de texte pour le groupe LFI lors de la Loi d'Orientation des Mobilités

Contact : loic.prudhomme@assemblee-nationale.fr



Nicolas RAY

3ème circonscription de l'Allier
Les Républicains



- Inspecteur principal des finances publiques à la direction départementale des finances publiques de l'Allier
- Agent comptable de la chambre d'agriculture
- Référent sur les sujets transport pour le groupe LR à l'Assemblée

Contact : nicolas.ray@assemblee-nationale.fr



Eva SAS

8ème circonscription de Paris
Les Écologistes



- Corapporteuse spéciale des crédits transports du budget 2023
- Vice-présidente de la commission des Finances
- Membre de la commission Mobilité 21 sur les infrastructures de transport
- Membre de la mission d'information sur l'écotaxe poids lourds

Contact : eva.sas@assemblee-nationale.fr



Vincent THIÉBAUT

9ème circonscription du Bas-Rhin

Horizons



- Rapporteur du projet de nomination de Franck Leroy à l'Afit et de Jean Castex à la RATP
- Coresponsable du projet de loi Convention citoyenne pour le groupe LRM
- Membre du CA de l'ADEME

Contact : vincent.thiebaut@assemblee-nationale.fr



Antoine VERMOREL-MARQUES

5ème circonscription de la Loire

Les Républicains



- Vice-Président du groupe Les Républicains
- Adjoint au maire de Renaison
- Référent Développement Durable du Parti

Contact : antoine.vermorel@assemblee-nationale.fr



Anne-Cécile VIOLAND

5ème circonscription de Haute-Savoie

Horizons



- Inspecteur principal des finances publiques à la direction départementale des finances publiques de l'Allier
- Référent sur les sujets transport pour le groupe LR à l'Assemblée
- Agent comptable de la chambre d'agriculture

Contact : anne-cecile.violand@assemblee-nationale.fr

Au Sénat



Pour **écrire aux sénateurs**, l'adresse est simple :

Nom et Prénom du sénateur
Palais du Luxembourg - 15 rue Vaugirard
75291 Paris Cedex 06



Ronan DANTEC

Sénateur de Loire-Atlantique
Les Écologistes



- Conseiller Municipal de Nantes et Métropolitain de Nantes Métropole
- Rapporteur des avis sénatoriaux sur le budget de l'État relatif aux transports routiers en 2013
- VP de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

Contact : r.dantec@senat.fr



Stéphane DEMILLY

Sénateur de la Somme
UDI



- Ancien Député
- Membre du groupe d'étude aviation civile

Contact : s.demilly@senat.fr



Jacques FERNIQUE

Sénateur du Bas-Rhin
Les Écologistes



- Conseiller Municipal de Geispolsheim
- Membre du haut comité de qualité du service dans les transports
- Rapporteur de la PPL visant à favoriser le réemploi des véhicules

Contact : j.fernique@senat.fr



Olivier JACQUIN

Sénateur de Meurthe-et-Moselle
Parti socialiste



- Secrétaire national aux transports et aux mobilités pour le PS
- Rapporteur des avis sénatoriaux sur le budget de l'État relatif aux transports 2021 et 2022
- Auteur d'un rapport sur les mobilités en zone peu dense

Contact : o.jacquin@senat.fr



Didier MANDELLI

Sénateur de Vendée

Les Républicains



- Rapporteur de la LOM
- 1er VP de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

Contact : d.mandelli@senat.fr



Hervé MAUREY

Sébateur de l'Eure

UDI



- Conseiller Régional de Normandie
- Rapporteur de la mission d'information sur le financement des autorités organisatrices de la mobilité
- Auteur d'une PPL relative à la gouvernance et à la performance des grands ports maritimes

Contact : h.maurey@senat.fr



Philippe TABAROT

Sénateur des Alpes Maritimes

Les Républicains



- Membre du Conseil d'Orientation des Infrastructures
- Auteur de la PPL sur la sûreté dans les transports
- Rapporteur PPL SERM
- Rapporteur du budget transports lors du PLF

Contact : p.tabarot@senat.fr



Franck DHERSIN

Sénateur du Nord

Union Centriste

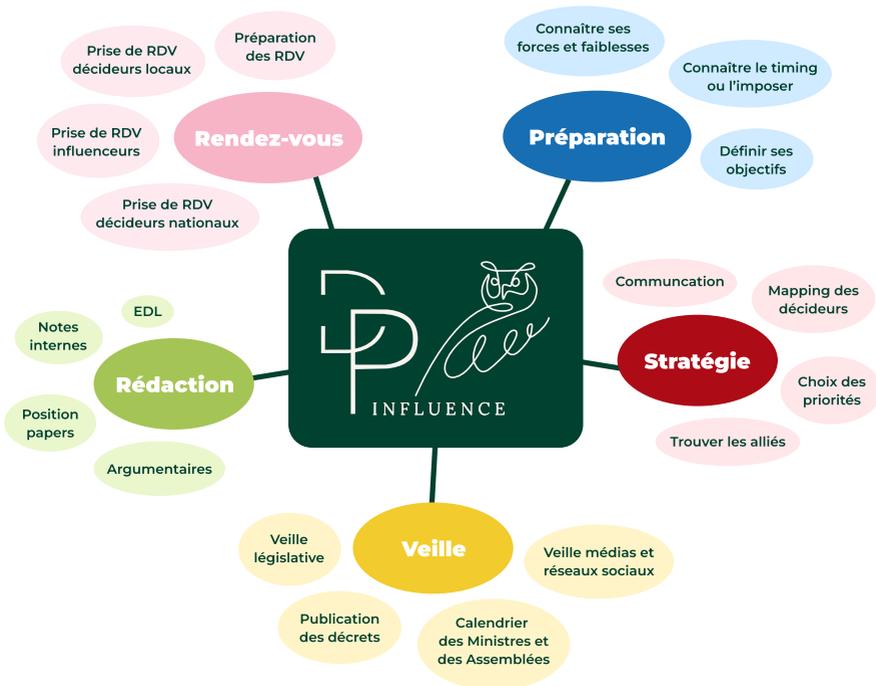


- Conseiller Régional des Hauts de France
- Conseiller Municipal de Tétèghem, ancien Maire

Contact : p.tabarot@senat.fr

Faire de vos projets une réalité

Chez DP Influence, notre vision des affaires publiques est extrêmement cadrée, avec une vision stratégiques. Là où, pour beaucoup, le Rendez-vous est un objectif, il est pour nous un outil permettant d'atteindre votre objectif, à savoir la réussite de votre projet.

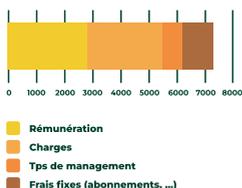


« Notre priorité : vous apportez une vision claire d'un monde instable »

Pourquoi externaliser ses affaires publiques ?

Économiser

La mise en place d'un service interne unipersonnel, géré par un chargé d'affaires publiques junior, coûte près de 7500€. Passer par nous permet donc de faire des économies !



Bénéficier d'un regard externe

Un employé ou un service interne vit la culture d'entreprise au quotidien et connaît bien son business plan. Si cela a des avantages, un regard extérieur est parfois nécessaire. C'est là qu'intervient le consultant : il offre une perspective différente et souligne ce qui, selon lui, ne fonctionne pas ou pourrait être amélioré.

Se concentrer sur son cœur de métier

Externaliser les Affaires Publiques permet à votre entreprise de se concentrer sur son cœur de métier. Vous pouvez allouer davantage de ressources et d'efforts à la production, à l'innovation et à la croissance de l'entreprise, tandis que notre cabinet gère les aspects liés aux affaires publiques.

Gagner en flexibilité

Externaliser vous permet de personnaliser les services en fonction de vos besoins spécifiques. Vous pouvez ajuster la portée de l'externalisation en fonction de l'évolution de la demande et des priorités. De plus, nous sommes souvent plus réactifs que les départements internes, ce qui peut être essentiel pour faire face à des situations d'urgence ou à des développements rapides dans le domaine politique.

**« Ensemble, traçons le chemin
pour mener à bien tous vos projets »**



Les atouts de DP Influence

1. L'expertise d'un ancien élu

Au-delà d'un réseau, nous vous proposons d'acquérir une expertise et des compétences. Trop souvent, le monde de l'entreprise et celui des élus ne savent pas se parler, aussi bénéficier d'un ancien élu bénéficiant de l'expérience de l'entreprise permet de décrypter les messages et de faire passer vos ambitions.

2. Le seul cabinet spécialisé dans les transports

Cela vous garantit une expertise aigüe sur vos sujets et l'accès privilégié à un réseau d'influence.

3. Une analyse fine des politiques publiques

Nous pouvons surveiller de près les évolutions des politiques publiques liées au transport, et les analyser. Cela permet aux clients d'anticiper les changements, de s'adapter rapidement

aux nouvelles réglementations et de prendre des décisions éclairées.

4. Un réseau de contacts

Nous avons développé un vaste réseau de contacts au sein des autorités gouvernementales, des organismes de réglementation et de l'industrie du transport. Ce réseau peut être utilisé pour influencer les décisions politiques et réglementaires en faveur des clients du cabinet.

5. Une profondeur de vue supérieure au lobbying classique

Nous pouvons surveiller de près les évolutions des politiques publiques liées au transport, et les analyser. Cela permet aux clients d'anticiper les changements, de s'adapter rapidement aux nouvelles réglementations et de prendre des décisions éclairées.



Comment maximiser la réussite de vos projets ?

Autrefois, la loi était élaborée dans de petits cabinets avec l'aide de lobbies, puis amendée au Parlement pour une touche « citoyenne ». L'opinion publique influençait peu l'action des décideurs. Cependant, l'évolution du paysage politique français depuis 20 ans, initiée lors du Grenelle de l'environnement en 2007, impose un changement de mindset. Bien que la démocratie parlementaire subsiste et que le Parlement demeure crucial, son rôle est affaibli, surtout après la reconfiguration décidée par les Français en juillet dernier. Désormais, l'opinion publique devient un acteur clé, nécessitant une influence au-delà de la stratégie parlementaire classique. C'est en cela que DP influence est un cabinet qui se qualifie de "nouvelle génération".

Les clés pour réussir

- Assurer une veille réglementaire mais aussi plus globale (réseaux sociaux)
- Faire de l'opinion publique son allié prenantes
 - « Mapper » les différentes parties
 - Trouver des alliés

Notre Manifeste

Ensemble, façonnons un monde où la mobilité durable est au cœur de notre société. Dans un monde en perpétuelle évolution, la mobilité durable se présente comme un impératif moral, économique et social. Au sein de notre cabinet, nous croyons en un avenir où la mobilité respecte notre planète, améliore nos vies et ouvre des opportunités pour tous. Ce manifeste est notre engagement envers cette vision et un appel à l'action pour tous ceux qui partagent notre conviction.

1. Protéger notre planète

La mobilité durable est notre réponse à la crise climatique. Nous nous engageons à réduire les émissions de gaz à effet de serre en promouvant des modes de transport propres, en soutenant les énergies renouvelables et en œuvrant pour des infrastructures respectueuses de l'environnement.

2. Améliorer la qualité de vie

La mobilité durable ne se limite pas à l'environnement, mais a également un impact direct sur la qualité de vie de chacun. Nous nous efforçons d'améliorer la santé publique en encourageant la marche, le vélo, et des transports en commun efficaces. Nous visons également à réduire les embouteillages, le bruit et la pollution atmosphérique, pour créer des villes plus agréables à vivre.

3. Favoriser l'équité et l'accessibilité

Nous croyons que la mobilité durable doit être accessible à tous. Notre travail inclut la promotion de solutions de mobilité abordables, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la réduction des inégalités territoriales en matière de transport.

4. Stimuler l'innovation et la croissance économique

La mobilité durable est une source d'innovation et de croissance économique. Nous encourageons la recherche et le développement dans le domaine des véhicules électriques, des transports intelligents, et des technologies de pointe pour créer de nouveaux emplois et stimuler l'économie. Ensemble, notre objectif est de rendre tous vos projets possibles !

5. Plaider pour des politiques favorables

En tant que cabinet de lobbying, nous plaidons pour des politiques publiques qui soutiennent la mobilité durable. Cela comprend notamment des incitations fiscales pour les véhicules propres, des investissements dans les infrastructures de transport propres ainsi que les entreprises et l'assouplissement des réglementations afin de réduire les émissions.

6. Accompagner avec éthique et transparence

Nous sommes un cabinet d'influence, pratiquant le lobbying, qui reste le cœur de notre activité. Nous croyons dans un lobbying éthique, responsable, transparent. Éthique et responsable, car nous nous engageons à ne défendre que des entreprises qui respectent et s'inscrivent pleinement dans notre manifeste. Transparent nous le sommes, tant envers nos clients en les informant de l'ensemble de nos actions qu'envers les décideurs.

Conclusion

Ce manifeste est un appel à l'action.

Ensemble, nous pouvons façonner un avenir où la mobilité durable est une réalité pour tous. Rejoignez-nous dans cette quête pour un monde meilleur, plus propre, plus équitable, et plus prospère.

Notre cabinet est déterminé à être un catalyseur de changement, mais c'est en travaillant ensemble que nous réaliserons notre vision d'un monde de mobilité durable. Ensemble, nous pouvons transformer notre avenir.

J'espère que ce guide vous aidera à mieux comprendre le Parlement. Pour conclure, je voudrais souligner deux points. Premièrement, ne reportez pas vos actions d'affaires publiques. Certains l'ont compris (et je les en remercie), mais d'autres hésitent, pensant que l'instabilité actuelle ne s'y prête pas. Sachez que cette situation n'est pas passagère; la composition actuelle du Parlement est le fruit de tendances de fond qui perdureront. L'absence de majorité absolue impose des compromis, où le lobbying devient essentiel pour participer à ces consensus. Les anciennes méthodes sont dépassées, comme je l'avais anticipé en lançant mon entreprise il y a un an. De nouvelles approches basées sur l'influence, la communication et la data sont désormais cruciales. C'est notre expertise, alors faites-nous confiance !

Deuxièmement, je veux attirer votre attention sur un acteur souvent négligé dans les stratégies de lobbying en France : les collectivités locales. Le lobbying est d'origine américaine, où les collectivités ont peu de pouvoir. En France, c'est tout le contraire. Notamment sur les questions de mobilité, elles sont au cœur des politiques de décentralisation initiées par la LOTI et renforcées par la LOM. Les ignorer, c'est se priver d'un client, d'un territoire d'expérimentation, et d'un financeur. Pourtant, elles sont souvent oubliées, alors que beaucoup d'entre vous ont un réseau local prêt à être mobilisé. C'est l'une de nos spécialités, contactez-nous pour explorer ensemble les possibilités de collaboration.



Damien PICHEREAU

Ancien Député de la Sarthe (2017-2022), Président de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Auteur de 2 missions gouvernementales sur les véhicules utilitaires légers et le véhicule autonome, Rapporteur sur le Budget transport, Responsable de texte lors de la LOM, Nommé 2ème Député le plus influent sur les problématiques de transport.

Contact :
damien.pichereau@dp-influence.fr
06 72 70 43 58

Pace
INFLUENCE